

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1 JUILLET 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25/06/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 08/07/2013

Délibération n° D-2013-308

Utilisation des équipements sportifs par les établissements
scolaires secondaires Collèges - Année scolaire 2012/2013 -
Conventions financières

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Delphine PAGE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Pilar BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Denis THOMMEROT, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN

Direction Animation de la Cité

Utilisation des équipements sportifs par les établissements scolaires secondaires Collèges - Année scolaire 2012/2013 - Conventions financières

Madame Chantal BARRE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La Ville de Niort met à disposition des collèges niortais les équipements sportifs afin d'assurer la pratique de l'éducation physique et sportive tout au long de l'année scolaire.

Dans ce cadre, et en référence à la loi du 22 juillet 1983, la Ville de Niort a mis en place des conventions avec le Conseil Général des Deux-Sèvres et les établissements concernés afin de déterminer les conditions financières des mises à disposition consenties pour l'année scolaire.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les six conventions à souscrire avec le Conseil Général des Deux-Sèvres et chacun des établissements concernés pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par les collèges niortais pour l'année scolaire :

- Collège Louis Fontanes ;
- Collège Gérard Philippe ;
- Collège Jean Zay ;
- Collège Philippe de Commynes ;
- Collège Pierre et Marie Curie ;
- Collège François Rabelais.

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE